

# Compte rendu Conseil Social d'Administration Académique du 24 01 2025

La Rectrice présente ses vœux à l'ensemble des personnels et salue l'engagement de l'ensemble des personnels de l'académie

## **1. Déclarations liminaires :**

FSU - FO - UNSA - Sud éducation - CGT Educ action

## **2. Réponses de la Rectrice aux déclarations liminaires**

- la décre démographique est l'occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage dans le 1<sup>er</sup> degré, d'abonder les brigades départementales, d'accompagner l'école inclusive
- au sujet de l'école inclusive, vous regrettez le manque de moyens, mais il s'agit d'une responsabilité partagée avec le secteur médico-social
- il existe des tensions sur le remplacement ( pas en maths mais en lettres )
- les IEN doivent concentrer leurs efforts d'accompagnement sur les écoles dont les élèves sont les plus fragiles
- concernant le bâti, les conditions de travail de nos personnels intéressent l'EN. Nous travaillons de façon étroite avec les collectivités territoriales.
- concernant les RPS, il existe un plan académique de prévention dans l'académie
- pour la fusion LP et LEGT, les flux d'orientation varient d'une année à l'autre, donc les projections sont artificielles
- héritage des JO et paralympiques nous avons déjà une action très offensive : groupe de travail pour une meilleure inclusion via l'EPS

DASEN 93

- DGI : nous ne méconnaissons pas les risques liés au bâti, il peut y avoir du distanciel si on sait par avance qu'il n'y a pas de chauffage.

## **Adoption du compte-rendu de la séance du 9 juillet 2024**

Problème technique, ce CR sera représenté au prochain CSA

## **Points pour information**

- Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025
- baisse démographique d'environ 1 % sur l'académie, les prévisions prennent en compte les flux et donc les moyens sont adaptés (orientations en particulier)
- pour la voie professionnelle, il s'agit de l'ensemble du cycle
- Evolution de la carte des langues et des enseignements de spécialité
- enseignements de spécialité : 7 demandes validées par la commission
- carte des langues : 31 demandes, 26 validées

## **Points pour avis**

- Répartition des moyens du 1er degré pour la rentrée 2025
- moins 30 postes ( amélioration de l'enseignement, du remplacement, des conditions d'inclusion compte tenu de la baisse démographique )

- Répartition des moyens du 2nd degré pour la rentrée 2025
  - dotation supplémentaire de 320 ETP ( cela couvre l'évolution démographique, la mise en œuvre des dispositifs en collège, et permet de maintenir le H/E de l'académie ) A ce jour, le total des 190 postes en lycée se répartit comme suit : plus 217 pour la voie pro, moins 27 pour la voie générale et technologique
  - collèges : les groupes de besoins en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont maintenus et chaque établissement pourra conserver l'organisation qu'il souhaite. Évaluation prévue en 2026.
  - certificats de spécialisation pour les bac pro tertiaires qui ont une employabilité difficile
  - les dates du mouvement intra ( GT DHG prévu le 10 février 2025 ) et celle du GT Postes ( prévu le 4 mars ) seront peut être modifiées
  - personnels non enseignant : 3 ETP de personnel de direction ( 3 nouveaux établissements ), 5 ETP de personnels administratifs, 21 ETP de CPE dont 19 ETP pour le plan pour la tranquillité scolaire ( calculés en fonction des faits établissements déclarés )

### **Questions diverses**

#### 1. remplacements :

Des ETP apparaissent dans les bases ( maths, anglais, histoire géographie...). Pas de chiffres à date car certains sont sur des suppléances. Les difficultés sont en lettres modernes et en éco gestion. Il y a dans ces disciplines des tensions sur le remplacement. Les nouveaux contrats vont jusqu'à la fin de l'année scolaire.

#### 2. Effectifs :

les projections sont bonnes et les CSA Départementaux donneront des précisions.

#### 3. DHG Lycées : envoi lundi des fichiers ( 27 01 25 )

#### 4. AED

Contrats de courte durée : uniquement pour des situations particulières

#### 5. Détails des effectifs ULIS : voir DASEN

#### 6. devoirs faits et PACTE : les enveloppes ne sont pas connues

#### 7. 3<sup>e</sup>me Prépa métiers : les éléments seront envoyés

#### 8. 26<sup>e</sup> heure maths français : reconduite dans les DHG collèges